

PROJET CAP TONKIN
Bilan des actions de concertation post débat public
Entre février 2012 et juin 2013

Sommaire

1. PREAMBULE	3
2. EVOLUTION DU PROJET « CAP TONKIN »	3
3. ELEMENTS DE CONTEXTE.....	3
3.1. Evolution générale du marché du gaz naturel et du gaz naturel liquéfié	3
3.1.1. Un marché réagissant à la catastrophe de Fukushima.....	3
3.1.2. Un marché porteur à terme	3
3.2. Projets concernant les autres terminaux méthaniers à Fos-sur-Mer	4
3.2.1. Projet CAPMAX.....	4
3.2.2. Projet Fos Faster.....	4
3.3. Faits marquants du contexte local.....	4
3.3.1. Modification des accès à la presqu'île du Cavaou.....	4
3.3.2. Projet de Métropole marseillaise.....	5
3.3.3. Projet VOCE.....	5
3.4. Concertation continue pour le développement durable de la ZIP de Fos	5
3.4.1. De nouveaux chantiers en 2013.....	5
4. ACTIONS MENEES PAR ELENGY.....	6
4.1. Mise en place de moyens de communication	6
4.2. 2012 – 2013 : une phase de concertation active dans le cadre du projet CAPMAX.....	6
4.3. Commission locale d'information et d'échange (CLIé).....	7
4.4. Informations aux mairies de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis du Rhône	7
4.5. Actions en faveur de l'insertion sociale	7
4.6. Autres actions d'Elengy pour le territoire.....	7

1. PREAMBULE

Cette note, destinée aux acteurs concernés par le projet « Cap Tonkin », a pour objectif, dans une première partie, de retracer les faits importants de l'année passée, depuis février 2012 jusqu'à juin 2013.

Elle dresse, dans une deuxième partie, le bilan des actions de concertation menées par Elengy durant cette période. En cela, elle répond à l'obligation réglementaire du code de l'environnement¹. A ce titre, ces éléments seront transmis à la Commission nationale de débat public (CNDP).

Un 1er bilan couvrant la période février 2011 – février 2012 avait été réalisé selon ce même principe.

2. EVOLUTION DU PROJET « CAP TONKIN »

Elengy a organisé une opération commerciale en 2011 visant à proposer au marché des capacités de regazéification permettant de pérenniser l'exploitation du terminal de Fos-Tonkin au-delà d'octobre 2014.

Cette procédure, validée par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), a permis de retenir un projet sur un horizon de long terme de 2035, mais adapté du point de vue du calendrier de réalisation.

Au 1er octobre 2014, la capacité de regazéification du terminal de Fos-Tonkin sera de 3 milliards de mètres cube par an (Gm^3/an), puis sera portée à 5,5 Gm^3/an dès que le nouveau réservoir (RV04) sera mis en service, ce qui est désormais prévu fin 2019.

La décision d'investissement pour la construction d'un nouveau réservoir sera confirmée ultérieurement, compte tenu de l'option de renégociation consentie aux souscripteurs dans le contrat d'accès au terminal élaboré à l'issue de l'Open Season. Si cette décision d'investissement n'était pas prise, la capacité du terminal serait maintenue à 3 Gm^3/an , jusqu'en 2020.

3. ELEMENTS DE CONTEXTE

3.1. Evolution générale du marché du gaz naturel et du gaz naturel liquéfié

3.1.1. Un marché réagissant à la catastrophe de Fukushima

La flexibilité du GNL a été de nouveau mise en évidence par les conséquences de la catastrophe de Fukushima. Le Japon, disposant depuis de nombreuses années d'importantes infrastructures de regazéification, a ainsi pu faire appel au GNL en substitution de la production des centrales nucléaires arrêtées suite aux conséquences du tsunami. Les importations du pays, déjà le plus important acheteur de GNL au monde, ont ainsi augmenté de depuis 2011.

La forte demande en Asie, conjuguée à l'atonie de la consommation de gaz naturel en général en Europe, a eu pour conséquence une diminution sensible des importations européennes de GNL.

Après une légère progression (+3%) en 2011, les importations brutes de GNL en Europe ont chuté de 25% en 2012. Tous les pays sont concernés ; les plus touchés sont le Royaume-Uni (-43%), la France (-30%) et l'Italie (-20%).

3.1.2. Un marché porteur à terme

Le déclin de la production de pays fortement consommateurs de gaz naturel comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, l'utilisation du gaz naturel pour produire de l'électricité en remplacement de combustibles fossiles plus polluants, l'ouverture des marchés et la croissance des transactions à court terme soutiennent sur le long terme le développement du GNL et des capacités de regazéification. C'est ainsi, pour l'Union Européenne, que de nouvelles importations devront venir combler une baisse attendue de la production locale pour environ 70 Gm^3/an au total d'ici 2020. Cet appel aux importations, motivé aussi par une croissance de la consommation, pourrait représenter 120 Gm^3/an supplémentaires entre 2020 et 2035.

¹ L'article L121-13-1 précise « le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable du projet informe la CNDP, pendant la phase postérieure au débat public jusqu'à l'enquête publique, des modalités d'information et de participation du public mises en œuvre ainsi que sa contribution à l'amélioration du projet »

Le GNL pourra certainement, à côté des nouveaux projets de gazoducs en provenance de Russie ou de la Caspienne, contribuer à satisfaire ces nouveaux besoins. En effet le développement de l'offre est dynamique notamment au Qatar et en Australie. Par ailleurs, capitalisant sur la forte hausse locale de production de gaz non conventionnels, les USA et le Canada devraient rejoindre le club des pays exportateurs de GNL et augmenter encore l'offre.

3.2. Projets concernant les autres terminaux méthaniers à Fos-sur-Mer

3.2.1. Projet CAPMAX

Le terminal méthanier de Fos Cavaou, situé sur la presqu'île du Cavaou à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), a été mis en service commercial en 2010. Il est la propriété de la société Fosmax LNG et est exploité par Elengy. Grâce à ses trois réservoirs d'une capacité totale de 330 000 m³, le terminal méthanier de Fos Cavaou dispose aujourd'hui d'une capacité de regazéification et donc d'émission de gaz sur le marché national de 8,25 milliards de mètres cubes par an (Gm³/an). Fosmax LNG, étudie actuellement la possibilité d'augmenter cette capacité pour pouvoir répondre à la demande potentielle des clients en 2020 et mieux contribuer à la sécurisation des approvisionnements en gaz naturel en France et en Europe. Cette augmentation nécessiterait la construction d'un ou deux réservoirs supplémentaires, ainsi que des installations de regazéification, permettant un doublement de la capacité d'émission de gaz, qui serait portée à 16,5 Gm³/an.

Compte tenu du montant estimé du projet Fosmax LNG a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) le 10 août 2012. Cette dernière a décidé le 03 octobre 2012, d'organiser une concertation publique sous l'égide d'un garant. La concertation est menée à l'initiative de Fosmax LNG et Elengy, qui en ont défini l'organisation, sous la supervision de la garante désignée par la CNDP Mme Sylvie Monnet.

Cette concertation publique, qui s'est déroulée du 25 mars au 5 juin 2013, avait pour objectifs :

- d'informer sur l'avancement et le contenu des études menées par le maître d'ouvrage sur le projet, et en particulier, sur les différentes hypothèses encore ouvertes et sur les effets potentiels du projet identifiés à ce stade ;
- de recueillir l'ensemble des avis, remarques, questions et suggestions pour enrichir ces premiers résultats et les approfondir au cours des phases ultérieures du projet.

Cette concertation fera l'objet d'un bilan qui sera rendu public.

3.2.2. Projet Fos Faster

Le débat public du projet « Cap Tonkin » s'est déroulé en 2010 de manière simultanée avec le débat public du projet « Fos Faster ». Ce projet a pour objectif d'implanter un nouveau terminal méthanier à Fos-sur-Mer².

3.3. Faits marquants du contexte local

Nous pouvons signaler trois faits marquants en 2012 liés aux sujets annexes évoqués pendant le débat Cap Tonkin (transports, environnement,...) :

3.3.1. Modification des accès à la presqu'île du Cavaou

Le 31 août 2010 a été signé par la commune de Fos-sur-Mer, le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) Ouest Provence, le sous-préfet d'Istres, Elengy, Fosmax LNG et le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), un accord précisant que la presqu'île du Cavaou serait organisée en deux parties délimitées par la clôture de la zone de protection éloignée (ZPE) définie autour du terminal méthanier de Fos Cavaou. Par la suite, le Conseil de surveillance du GPMM a également approuvé le réaménagement routier des accès à la presqu'île du Cavaou, l'objectif des travaux étant d'optimiser l'accès à la presqu'île du Cavaou en séparant les flux publics, à destination de la plage du Cavaou et du quartier Saint-Gervais via le pont Saint-Gervais, des flux industriels, via le Pont bleu. Les travaux ont démarré en mars 2013 pour une durée de trois mois environ, le nouveau plan de circulation séparant les flux sera mis en service le 8 juillet 2013.

Une enquête publique portant sur la concession pour une durée de 12 ans de la plage du Cavaou du GPMM à la commune de Fos-sur-Mer s'est par ailleurs tenue du 18/02/2013 au 17/04/2013. L'objet de cette concession porte sur l'équipement, l'entretien et l'exploitation de la plage du Cavaou³.

² <http://www.fosfaster.com/index.html>

3.3.2. Projet de Métropole marseillaise

L'agglomération marseillaise (1,8 million d'habitants), divisée aujourd'hui en six structures (Marseille, Aix, Aubagne, Martigues, Salon-de-Provence et Istres), doit à terme cheminer vers une métropole. Ce projet soutenu par Marlyse Lebranchu, ministre de la décentralisation, a été annoncé par le gouvernement à l'issue du comité interministériel sur Marseille le 6 septembre 2012 pour enrayer l'insécurité dans la deuxième ville de France et accélérer son développement économique.

3.3.3. Projet VOCE

Lancement du projet VOCE (Volontaires pour l'observation citoyenne de l'environnement) en décembre 2012 par l'Institut éco-citoyen pour la connaissance des pollutions. Ce réseau de volontaires doit permettre de collecter des données environnementales qui seront exploitées par des scientifiques, afin de leur permettre d'enrichir ou de débiter des études et de constituer une « mémoire environnementale » du territoire. L'ensemble du domaine environnemental devrait être balayé et l'Institut ne se fixe aucune limite pour autant qu'il dispose des volontaires nécessaires pour mener à bien les études (air, eau, sols, faune et flore, santé).

3.4. Concertation continue pour le développement durable de la ZIP de Fos

Suite aux débats publics de Fos 2XL en 2004 et des terminaux méthaniers en 2010, un processus de concertation continue sur le développement durable de la zone d'industrialo-portuaire de Fos a été engagé, à l'initiative de l'Etat et du GPMM et sous l'égide du conseil de développement du Grand Port Maritime de Marseille. Dans ce cadre plusieurs réunions s'étaient tenues en 2011, auxquelles des représentants d'Elengy ont pris part.

En 2012, Elengy a poursuivi son implication dans les réunions de groupes de travail thématiques mis en place par le Conseil de développement du GPMM dans le cadre de cette concertation continue.

Thèmes des groupes de travail thématiques :

- GT1 : perspectives économiques, mutations industrielles et co-développement des activités ;
- GT2 : biodiversité, continuités écologiques ;
- GT3 : report modal et dessertes terrestres ;
- GT4 : intégration territoriale (emploi, habitat, risques, vie quotidienne sur la ZIP et aux alentours).

Des représentants d'Elengy ont activement participé à deux des quatre groupes de travail thématiques (GT1 et GT4).

GT1

- 26 janvier 2012
- 30 mars 2012
- 29 mai 2012
- 05 juillet 2012
- 13 septembre 2012

GT4

- 22 février 2012
- 19 avril 2012
- 31 mai 2012
- 2 juillet 2012
- 20 septembre 2012

Et le 26 octobre 2012 à la restitution officielle des travaux de concertation continue des 4 groupes de travail à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

3.4.1. De nouveaux chantiers en 2013

3.4.1.a) Groupes de travail « concertation continue » :

Une réunion a été organisée le 18/01/13 sur la poursuite de la démarche de concertation continue et les nouveaux chantiers à lancer.

3 grandes familles de chantiers ont été identifiés :

1 - Chantiers gagnant-gagnant :

- Création d'un outil d'interface entre port et population (N° vert,...)
- Systèmes de déplacement innovants sur la ZIP de Fos

³ Pour en savoir plus : <http://www.paca.pref.gouv.fr/L-Etat-et-les-citoyens/Enquetes-publiques-et-commissaires-enqueteurs/Les-enquetes-publiques-dans-les-Bouches-du-Rhone>

- Développement tourisme industriel/environnemental dans la ZIP
- Création d'une crèche inter-entreprise

2- Réactiver le pacte de concertation de 2004

3- Réactualisation du Projet stratégique du GPMM 2014-2018

L'objectif du GPMM est de favoriser une plus grande participation des parties prenantes à l'élaboration du plan stratégique.

3.4.1.b) Conseil de Développement du GPMM :

Par ailleurs le GPMM a proposé d'approfondir certains thèmes dans le cadre des travaux du Conseil de Développement:

- Comment développer l'activité du GPMM
- « hinterland »
- Biodiversité, trames vertes et bleues
- Trafic énergétique et vracs solides

Des représentants d'Elengy participent à certains de ces groupes de travail. Le projet CAPMAX a d'ailleurs été présenté le 28 mars 2013 au cours d'une réunion du groupe de travail « trafic énergétique et vracs solides ».

4. ACTIONS MENEES PAR ELENGY

Elengy a pour objectif de poursuivre le dialogue avec les différents acteurs du territoire pour mieux préciser le projet final qui sera présenté en enquête publique. Cette volonté confirme les engagements d'Elengy à l'issue du débat public et est en cohérence avec les évolutions du Code de l'environnement.

Les actions de concertation post-débat qu'Elengy a souhaité mettre en place ont été débattues avec le public lors de la réunion publique du 25 novembre 2010 à Port-de-Bouc. A l'issue de cette réunion et de l'ensemble du débat public, les engagements d'Elengy en matière de concertation post débat public ont été retranscrits dans la décision d'Elengy du 4 avril 2011.

Certains engagements ont d'ores et déjà été honorés et sont détaillés dans les prochains paragraphes (*ie.* mise en place de moyens de communication, CLIé, informations aux mairies de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Fos-sur-Mer, actions en faveur de l'insertion locale). Compte tenu de l'avancement du projet, certains engagements n'ont pas encore été réalisés (*ie.* diffusion d'une lettre d'information, organisation d'une réunion publique avant l'enquête publique).

4.1. Mise en place de moyens de communication

Le 5 avril 2011, Elengy a mis en ligne sur son site internet⁴ des informations relatives au projet « Cap Tonkin » et les met à jour en tant que de besoin. Ainsi :

- Le texte complet de la décision est disponible ;
- Une section pour la saisie des questions a été ouverte ;
- Un interlocuteur privilégié est identifié sur le site internet (*ie.* Marianne Decultot) ;
- Une information régulière est donnée sur l'avancement du projet. En 2012, deux points d'actualité ont été publiés (01/06 : Bilan des actions de concertation post débat public, 29/06 : compte-rendu de la CLIé du 28/06/2012).

4.2. 2012 – 2013 : une phase de concertation active dans le cadre du projet CAPMAX

Dans le cadre de la préparation de la concertation sur le projet CAPMAX et suite à l'évolution du projet Cap Tonkin, les 2 projets ont régulièrement été présentés au cours de nombreuses réunions avec toutes les parties prenantes, à une ou plusieurs reprises :

- groupes de travail « concertation continue » et du Conseil de Développement du GPMM
- dirigeants du GPMM
- DREAL

⁴ www.elengy.com

- sous-préfecture d'Istres
- mairie de Fos-sur-Mer
- mairie de Port-de-Bouc
- mairie de Port-St-Louis-du-Rhône
- CLIé
- organisations patronales et chambres de commerce (GMIF, CCI, UMF, UPE 13, CCIMP)
- association ADPLGF
- association MCTB Golfe de Fos
- SCoT Ouest Etang de Berre (Schéma de Cohérence Territoriale)

4.3. Commission locale d'information et d'échange (CLIé)

Le 4 mai 2011, Elengy a organisé pour la première fois une Commission locale d'information et d'échange (CLIé) spécifique aux terminaux méthaniers de Fos-sur-Mer (*ie.* Terminaux méthaniers de Fos Tonkin et de Fos Cavaou) en collaboration avec le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) Ouest Provence.

A ces occasions, des élus, représentants de l'Etat, associations, industriels locaux, et médias sont invités à échanger avec les porte-paroles d'Elengy.

Elengy a organisé deux CLIé en 2012 :

- 28 juin 2012 sur le site de Fos Tonkin :

- Actualités et faits relatifs à l'exploitation des deux terminaux méthaniers d'Elengy à Fos-sur-Mer
- Actualités du Projet « Cap Tonkin »
- Optimisation du traitement de l'eau de regazéification
- Présentation de l'actualisation de l'étude de dangers de Fos Tonkin

- 15 novembre 2012 sur le site de Fos Cavaou :

- Actualités et faits relatifs à l'exploitation des deux terminaux méthaniers d'Elengy à Fos-sur-Mer
- Présentation du Projet d'augmentation des capacités de Fos Cavaou (Projet CAPMAX)

Chacune des CLIé a réuni une vingtaine de personnes et s'est clôturée par une visite du site.

4.4. Informations aux mairies de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis du Rhône

Elengy a poursuivi l'information donnée à la mairie de Fos-sur-Mer et à la mairie de Port-Saint-Louis du Rhône pour ses deux terminaux méthaniers. Sur la période pour les deux sites :

- deux informations suite à un mouvement social
- onze informations suite à des opérations de maintenance ne pouvant être réalisés qu'hors émission.

4.5. Actions en faveur de l'insertion sociale

Elengy, le 21 juin 2010, a signé une charte d'engagement pour l'insertion et l'emploi local en présence des élus locaux et des services de l'Emploi. Elengy, seul industriel signataire de cette charte, s'inscrivait dans la continuité d'un travail réalisé au travers d'une démarche co-construite avec les acteurs de l'emploi du territoire durant la phase de chantier du site de Fos Cavaou, ayant déjà permis le retour à l'emploi de personnes en difficultés.

Dans sa décision du maître d'ouvrage, Elengy a pris l'engagement de poursuivre ses actions d'insertion sociale, notamment en maintenant ses relations avec la maison de l'emploi du SAN Ouest Provence. Dans ce cadre, cinq réunions ont eu lieu, au cours de l'année, avec la maison de l'emploi.

A fin 2012, plus de 1200h de travail ont été réalisées sur les terminaux méthaniers de Fos-sur-Mer via l'insertion (Maison de l'emploi) ou via les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail – personnes handicapées).

4.6. Autres actions d'Elengy pour le territoire

Indépendamment des actions de concertation conduites dans le cadre de ses projets, Elengy qui est exploitant de deux terminaux méthaniers sur le territoire a le souci de participer activement à la vie locale et mène des actions dans ce sens.

Le terminal méthanier de Fos Cavaou est ouvert en proposant une à deux visites par mois aux riverains et reçoit régulièrement écoles et associations (près de 800 visiteurs en 2012, près de 6 000 depuis 2006). Les relations avec les écoles situées sur le territoire du SAN Ouest Provence sont régulières au travers de la participation d'Elengy, depuis 2010 au CLEE (Comité Local Ecole Entreprise) qui a pour objectif de faire découvrir le monde de l'entreprise aux jeunes et de monter des actions communes avec l'éducation nationale.

Par ailleurs, Elengy en tant qu'acteur responsable et solidaire, est partenaire d'associations auprès desquelles elle s'engage sur le long terme en développant des relations de proximité :

- participation annuelle à la Régate Fos Défi Entreprises (depuis 2005),
- financement des actions « solidarité » du Fos Ouest Provence Basket Ball Club, à destination des centres sociaux Ouest Provence (depuis 2010),
- partenariat avec le Fos Cyclisme qui met en place des actions à destination des centres sociaux de la ville de Fos (depuis 2007),
- partenariat avec le Fos Olympique Club (depuis 2007),

De plus, partageant la même culture de la sécurité, Elengy est partenaire depuis 2011 de la station de Carro de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)⁵. Elengy contribue au financement des formations des sauveteurs en mer et de leurs équipements de sécurité et la SNSM fait en retour de l'information auprès des salariés sur la sécurité en mer.

⁵ Elengy a également signé un partenariat avec la station de la côte d'Amour située à proximité du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne (44).